



BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

valable pour l'année 2023

NOM : (&).....

PRÉNOM : (&).....

ADRESSE :

.....

.....

.....

MEL 1 :@.....

MEL 2 :@.....

TÉLÉPHONE FIXE: PORTABLE :

VOUS CONTACTER *Cochez les mentions utiles ci-après utiles (1 seul choix) :*

☐ EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

☐ EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER POSTAL

COTISATION (ADHÉSION)

☐ COTISATION SOLO, 1 PERSONNE 25€ ☐ COTISATION DUO, COUPLE 40€

☐ COTISATION BIENFAITEUR À PARTIR DU DOUBLE DE LA COTISATION DE BASE

Le Cercle GAREN étant reconnu d'intérêt général à caractère culturel, 66 % des dons qui lui seront faits seront déductibles de l'impôt sur le revenu, sur justification d'un reçu fiscal. Les cotisations de base ne sont pas déductibles.

Fait à : Le

Signature(s)

TSVP

GROUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY

Cercle GAREN • B.P. 70438 • 54001 NANCY CEDEX



BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

VOTRE CARTE DE MEMBRE VOUS SERA ADRESSÉE APRÈS RÉCEPTION DU PRÉSENT BULLETIN D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DE VOTRE PAIEMENT.

VOUS SEREZ AVERTI DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION :

- PAR COURRIER POSTAL OU ÉLECTRONIQUE
- EN CONSULTANT LE SITE INTERNET DU CERCLE GAREN ([HTTP://CERCLEGAREN.FR](http://cerclegaren.fr))
- EN CONSULTANT FACEBOOK CERCLE GAREN

VOUS AVEZ ACCÈS GRATUITEMENT AUX MUSÉES DE LA VILLE DE NANCY : MUSÉE DES BEAUX-ARTS, MUSÉE DE L'ÉCOLE DE NANCY, CHAPELLE DES CORDELIERS, VILLA MAJORELLE.

PAR AILLEURS, À TITRE DE SIGNE DE BIENVENUE, VOUS SERA REMIS LE LIVRE SUR LES RICHESSES DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE ET HOSPITALIER DE NANCY, OUVRAGE RICHEMENT ILLUSTRÉ DE PLUS DE 240 PAGES. (OFFRE DANS LA LIMITE D'UN LIVRE PAR COUPLE)

Bulletin à retourner avec votre règlement par chèque postal ou bancaire à l'adresse suivante :

CERCLE GAREN • B.P. 70438 • 54001 NANCY CEDEX

GROUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY

Cercle GAREN • B.P. 70438 • 54001 NANCY CEDEX
